

**Workplace Safety and Insurance
Appeals Tribunal**

505 University Avenue 7th Floor
Toronto ON M5G 2P2
Tel: (416) 314-8800
Fax: (416) 326-5164
TTY: (416) 212-7035
Toll-free within Ontario:
1-888-618-8846

Web Site: www.wsiat.on.ca

**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle
et de l'assurance contre les accidents du travail**

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2
Tél. : (416) 314-8800
Télec. : (416) 326-5164
ATS : (416) 212-7035
Numéro sans frais dans les limites
de l'Ontario : 1-888-618-8846

Site Web : www.wsiat.on.ca



**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de
l'assurance contre les accidents du travail**

Rapport trimestriel de production et d'activités

1^{er} avril au 30 juin 2017

Réduction du nombre de dossiers — Progrès réalisés	2
Sommaire de gestion des dossiers	3
Tableaux de production.....	5

Réduction du nombre de dossiers — Progrès réalisés

Le Tribunal s'emploie à réduire le nombre de dossiers et à écourter l'attente avant l'examen et le règlement des appels. Ce travail donne de bons résultats : à la fin du deuxième trimestre de 2017 (T2-2017), il avait 7 150 dossiers actifs, ce qui représente une diminution de 12 % comparativement au nombre de dossiers actifs à la fin de 2016.

Tendances positives pendant T2-2017 :

- le nombre de dossiers actifs a diminué ;
- l'attente avant la première offre de date d'audience a diminué.

À quoi s'attendre pendant la deuxième moitié de 2017 :

- maintien de la priorité accordée à la production de décisions motivées ;
- poursuite du projet visant l'introduction de la vidéoconférence ;
- ajout de nouveaux décideurs à l'effectif du Tribunal ;
- analyse du processus de réexamen en vue de réduire l'attente ;
- augmentation du nombre de dates d'audience offertes à Hamilton.

Temps de traitement :

- Les temps de traitement devraient continuer à diminuer grâce à la réduction du nombre de dossiers actifs.
- Pendant la première moitié de 2017, l'attente avant la première offre de date d'audience a été de 17,6 mois (à partir de la date de certification de l'appel).

Le Tribunal tient à vous remercier de votre appui et de votre collaboration pendant qu'il s'emploie à réduire l'attente avant l'examen et le règlement des appels.

Pour toute question au sujet des temps de traitement dans un cas particulier, veuillez vous adresser au centre téléphonique du Tribunal au 416 314-8800.

Les représentants sont priés d'éviter les demandes de report et les désistements de dernière minute. Quand il reçoit suffisamment de préavis, le Tribunal peut réattribuer ses ressources décisionnelles à d'autres dossiers et utiliser efficacement le temps de ses décideurs.

À titre d'organisme de décision ontarien, et de dernier recours dans le régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail, le Tribunal accorde la priorité à la prestation de services décisionnels de qualité et à la production de décisions motivées en s'appuyant sur des processus solides conçus et mis en œuvre en conformité avec les règles de justice naturelle.

Sommaire de gestion des dossiers

À la fin de T2-2017, le Tribunal avait 7 150 dossiers actifs, comparativement à 7 657 à la fin de T1-2017.

Intrants

Pendant T2-2017, les intrants se sont chiffrés à 842 : 732 appels provenant directement de la Commission ; 110 provenant de la filière des dossiers inactifs. En 2016, les intrants avaient été en moyenne de 936,5 par trimestre.

La moyenne hebdomadaire de dossiers prêts à passer à l'étape de l'audition au cours de T2-2017 a été de 60. Ce chiffre exclut les dossiers réactivés. En 2016, la moyenne hebdomadaire de dossiers prêts à passer à l'étape de l'audition avait été de 72, sans compter les dossiers réactivés.

Extrants

Les extrants se sont chiffrés à 1 386 au cours de T2-2017 : 407 dossiers fermés par suite du recours à des procédés de règlement extrajudiciaire des différends (RED) à l'étape préparatoire ; 979 dossiers fermés après examen par des décideurs, dont 951 par décision du Tribunal.

Effectifs de décideurs nommés par décret

Au cours de T2-2017, un nouveau vice-président à temps partiel, un nouveau membre à plein temps et trois nouveaux membres à temps partiel ont été nommés au Tribunal. À la fin de juin, le Tribunal avait un effectif de 69 vice-présidents.

Dossiers inactifs

Le Tribunal avait 1 705 dossiers inactifs à la fin de T2-2017, comparativement à 1 694 à la fin de T1-2017.

Décisions rendues en moins de 120 jours

À la fin de T2-2017, le Tribunal avait rendu 95 % de ses décisions définitives en moins de 120 jours. Les données comparatives annuelles se trouvent aux tableaux de production à la section F.

Temps de traitement

À la fin de T2-2017, le travail pour réduire le nombre de dossiers donnait lieu à une réduction de l'attente avant l'examen des appels, comme le démontre l'intervalle médian de la première offre de date d'audience.

À la fin de juin, l'intervalle médian de la première offre de date d'audience était de 17,6 mois, alors qu'il était de 18,9 mois à la fin de T1-2017. Le projet de réduction du nombre de dossiers vise à réduire à huit mois l'attente avant l'examen des appels.

Le Tribunal surveille aussi le pourcentage de dossiers fermés en moins de neuf mois. Le rapport d'activité inclut aussi les données relatives à ceux fermés en moins de 12 et de 18 mois pour permettre au public de surveiller l'amélioration des temps de traitement. Une modeste amélioration du nombre de dossiers fermés en moins de neuf mois et de 12 mois a été enregistrée pendant la première moitié de 2017.

Processus d'avis d'appel

Dans le cadre du processus d'avis d'appel du Tribunal, ce sont les parties et les représentants qui doivent faire avancer leurs dossiers en confirmant qu'ils sont prêts à continuer en remplissant une *Confirmation d'appel* (formulaire CA) au cours des deux années suivant le dépôt de leur *Avis d'appel* (formulaire AA). La filière des avis d'appel inclut des dossiers « dormants » qui sont suivis dans le cadre du programme de gestion des dossiers. Plusieurs de ces dossiers devraient être fermés pour cause d'abandon au terme de la période d'avis d'appel de deux ans.

À la fin de T2-2017, la liste des avis d'appel comptait 1 170 dossiers dormants, celle des dossiers actifs comptait 7 150 dossiers et celle des dossiers inactifs comptait 1 705 dossiers.

Tableaux de production

A. Dossiers actifs en fin de trimestre

Période	Dossiers actifs
Q1-2016	9 300
Q2-2016	8 938
Q3-2016	8 650
Q4-2016	8 160
Q1-2017	7 657
Q2-2017	7 150

B. Intrants

Période	Intrants
Q1-2016	969
Q2-2016	954
Q3-2016	920
Q4-2016	903
Q1-2017	851
Q2-2017	842

C. Extrants

Période	Extrants Total	Avant audition	Après audition
Q1-2016	1 217	402	815
Q2-2016	1 323	420	903
Q3-2016	1 203	348	855
Q4-2016	1 324	404	920
Q1-2017	1 373	437	936
Q2-2017	1 386	407	979

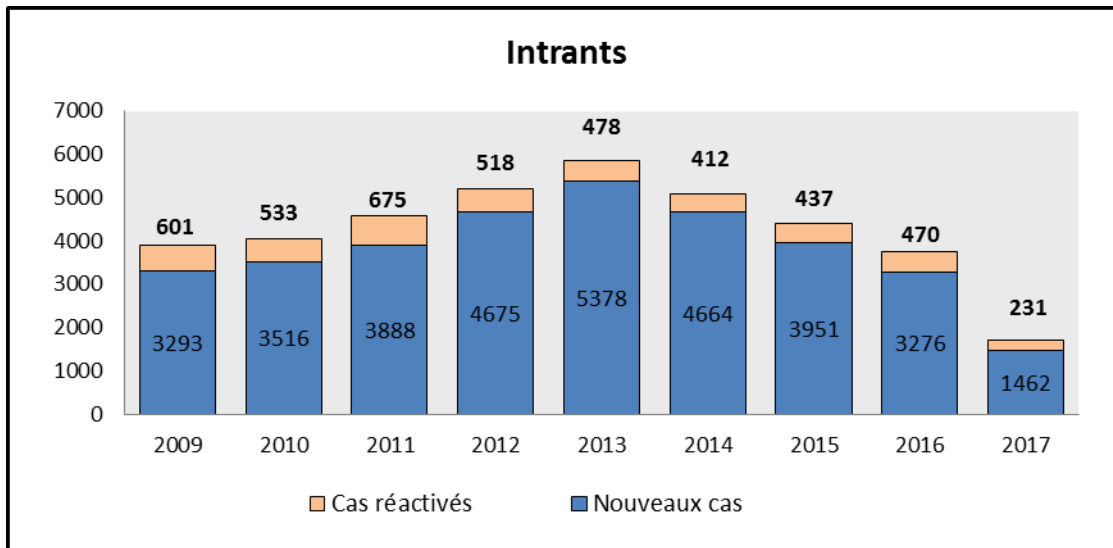
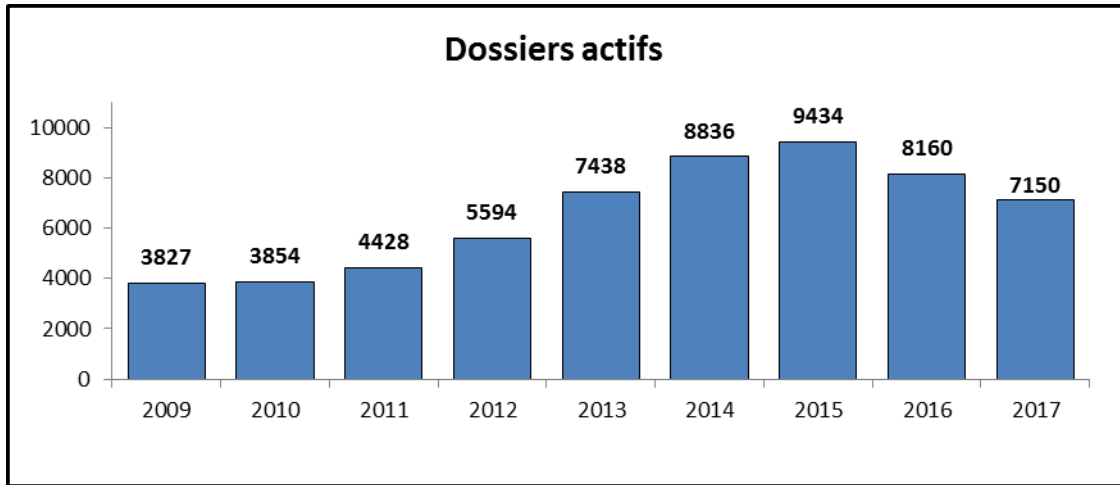
D. Dossiers inactifs

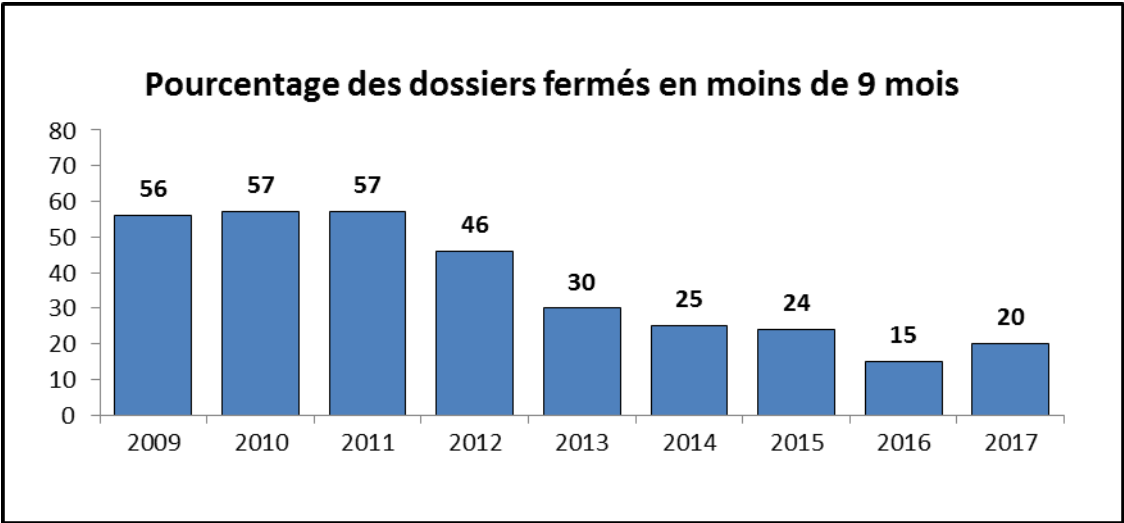
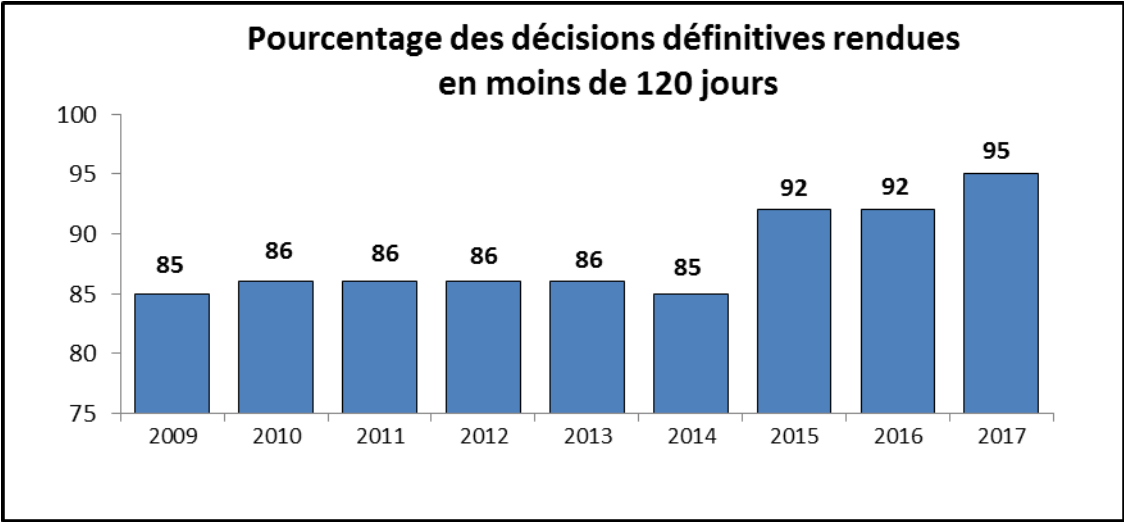
Période	Dossiers inactifs
Q1-2016	1 756
Q2-2016	1 784
Q3-2016	1 717
Q4-2016	1 683
Q1-2017	1 694
Q2-2017	1 705

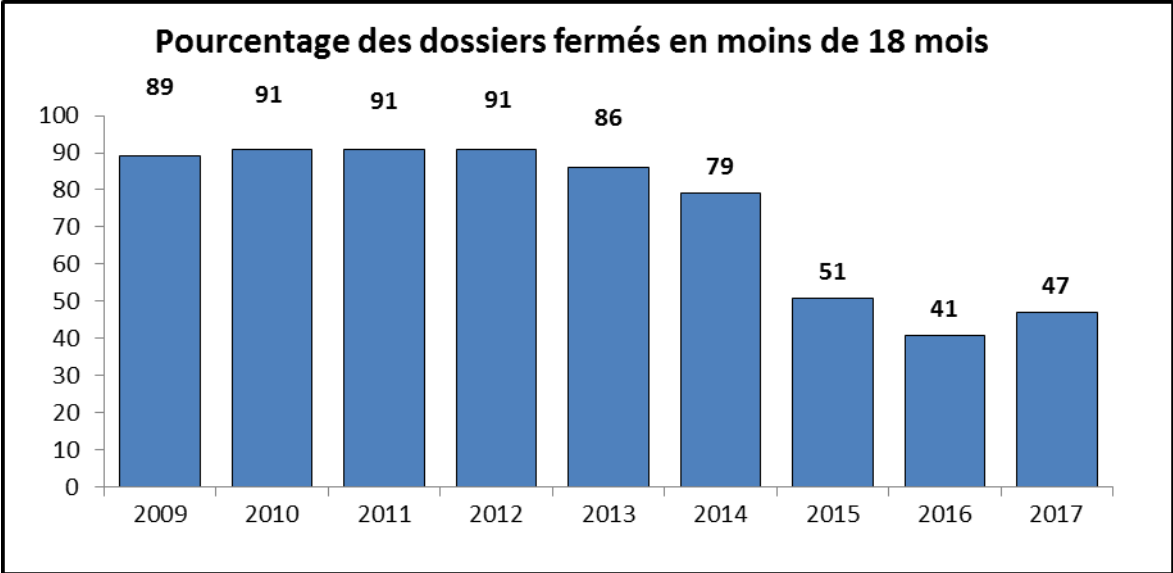
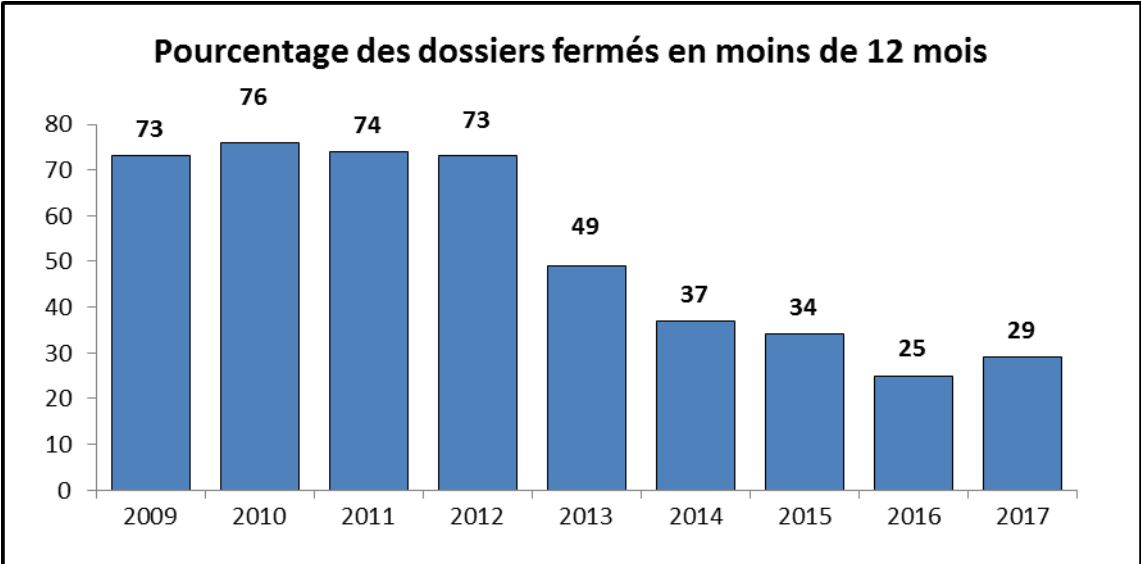
E. Avis d'appel (Dossiers dormants)

Période	Dossiers dormants	Changement d'un trimestre au suivant
Q1-2016	1 159	-114
Q2-2016	1 152	-7
Q3-2016	1 157	5
Q4-2016	1 226	69
Q1-2017	1 207	-19
Q2-2017	1 170	-37

F. Tableaux de production – De 2009 à 2017







Première offre de date d'audience (âge médian en mois)

